

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du mardi 10 juin 2025 à 18 heures

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents : Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance, Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Gladys BONNET TREMOUIHAC Sylviane DESGRAND, Jessica MEYRAND-ROUILLER, Blandine MONTERIMARD, Messieurs Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE.

Etaient absents excusés : Mesdames Marion FRAISSE donne pouvoir à Patricia ANAHORY SILVA, Sandra FRISON, Messieurs Florian ARNAUD, David BONNET donne pouvoir à Vincent CHENEVIER, Maximilien CAVATA, Dominique DILIGENT donne pouvoir à Denis HONORE, Clément PELISSIER.

Madame Jessica MEYRAND-ROUILLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n° 1 : Modification des statuts du SDE 07 (Territoire d'Energie Ardèche).

Le conseil municipal approuve les statuts modifiés du SDE 07.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 2 : Délibération portant acceptation de la délégation du droit de préemption urbain

Le conseil décide de donner son accord à ce que la communauté d'agglomération lui délègue sa compétence en matière de droit de préemption urbain en dehors des zones d'activités (Ux,ui,1AUi, 2AUi) du PLUiH d'Annonay Rhône Agglo.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 15.